

Pour une belle année en musique

Matériel

Si vous jouez d'un instrument, vous devez évidemment avoir un instrument en bonne condition pour répéter à la maison. Si vous n'avez pas encore votre instrument, parlez-en à votre professeur. Il saura vous conseiller.

- Tous les élèves devraient avoir un cahier de notes et un cartable.
- Les professeurs de notre école vous suggéreront des cahiers et des méthodes très utiles, élaborés par des pédagogues qui connaissent bien les étapes par lesquelles doivent progresser les élèves.

Ci-dessous se trouve une liste de matériel souvent utilisé par nos élèves.

Piano : banc adapté, marchepied à glisser sous les pieds des jeunes élèves, métronome, coupe-ongles.

Violon : éponge ou épaulière, colophane, accordeur, lutrin, métronome, coupe-ongles.

Violoncelle : banc adapté, planchette pour retenir la pique, lutrin, colophane, accordeur, coupe-ongles.

Guitare :

❖ classique : support (pied), lutrin, accordeur, métronome, lime à ongles.

❖ acoustique : plectre (*pick*), lutrin, accordeur, métronome, lime à ongles.

❖ électrique : plectre (*pick*), câble (fil avec prise 1/4), amplificateur, lutrin, accordeur, métronome, lime à ongles, pédale multi-effets (facultative).

Basse : plectre (*pick*), câble (fil avec prise 1/4), amplificateur, lutrin, accordeur, métronome, coupe-ongles.

Batterie : bâtons, lutrin, métronome.

Flûte : lutrin, chiffon, métronome, accordeur.

Clarinette : lutrin, anches, chiffon, métronome, accordeur.

Saxophone : lutrin, anches, chiffon, métronome, accordeur.

Chant : lutrin, lecteur MP3 ou clé USB.

Pour tous : le sourire, du plaisir à jouer et le désir de réussir.

Répétitions

Apprendre la musique nécessite beaucoup de répétitions. Tout ce que l'on expérimente et que l'on découvre dans une leçon doit être répété à la maison afin de consolider tout apprentissage. Le manque de motivation pour répéter à la maison est un problème qui survient assez souvent lorsque l'on suit des cours de musique. Il peut même devenir une source de conflits parents-enfant. Voici quelques trucs qui pourront vous aider.

a) Choisir le bon moment

Il est important d'installer les répétitions dans une routine quotidienne. Choisissez un moment dans la journée favorable à l'étude de la musique. Pendant quelques jours consécutifs, toujours à la même heure, secondez votre enfant dans sa répétition. Avec le temps, prenez un peu de recul. Lorsque la routine sera bien installée, l'enfant devrait peu à peu répéter seul.

b) Combien de temps doit-on répéter?

Une réponse toute simple serait de vous dire quatre fois la durée de la leçon, mais pour un enfant qui débute, 10 minutes par jour peuvent suffire. Il est préférable de travailler peu de temps et plusieurs fois. On peut procéder avec un plan de répétitions et répéter chaque pièce ou chaque exercice un nombre de fois déterminé. En plus des répétitions structurées, il est important de prévoir du temps pour explorer et s'amuser.

c) Passer un moment agréable

Il est important de répéter dans une atmosphère détendue. On peut récompenser son enfant en apposant un collant dans son cahier. Il importe que ce moment soit agréable. Il arrive qu'un apprentissage soit plus difficile qu'un autre et que l'on doive user d'imagination pour stimuler le goût de la répétition. N'hésitez pas à demander des idées au professeur pour structurer la répétition à la maison. Plus tôt la routine de la répétition sera installée, plus vite l'élève verra des résultats et trouvera l'apprentissage de la musique agréable.

Concerts

Nous organisons des concerts presque tous les mois. Ces petits concerts mensuels ont lieu au 3232, rue Richard, tandis que les grands concerts, soit celui de Noël et celui de fin d'année, se déroulent à l'extérieur de nos locaux. Vous vous inscrivez en appelant au bureau. Comme nous organisons habituellement plus d'un concert par jour, l'horaire final est affiché une semaine avant la date de l'événement.

Afin de bien préparer les grands concerts, nous demandons aux élèves de participer à une répétition générale quelques jours avant le concert. Nous suggérons fortement aux élèves qui jouent en solo de mémoriser leur pièce.

Examen de l'Université Laval et Festival-Concours

Nous offrons aux élèves, à partir de la deuxième année de cours, de s'inscrire à un programme supervisé par l'école préparatoire de l'Université Laval. Les élèves sont évalués en théorie et dictée (mars) et en instrument et solfège (mai). En plus de suivre un programme bien structuré et une formation musicale plus complète, les élèves du secondaire peuvent se voir ajouter les résultats d'examen à leur dossier scolaire.

Un concours de musique se tient en Estrie en mai. Nos élèves les plus motivés sont invités à s'y inscrire.

Absence

Veuillez appeler pour signaler une absence. Une absence signalée 24 heures à l'avance rend possible la reprise de la leçon. Chaque élève a droit à deux reprises par année. Les jours de reprise sont affichés deux semaines à l'avance. Appelez au bureau pour fixer le moment de votre reprise.

Arrêt des leçons

Nous demandons un mois d'avis pour toute interruption des leçons. Vous devez signer un formulaire d'interruption dans les sept premiers jours du mois, et les leçons de même que les paiements s'arrêteront à la fin de ce mois. Il n'y a pas d'arrêt possible après le 1^{er} mai.

Activités

En plus des concerts, plusieurs activités sont organisées : journée pédagogique, camp d'été, concours de répétitions, classe de maître... Ces activités sont affichées au babillard, annoncées par courriel et se retrouvent dans notre site internet.

La musique : un plaisir

La musique est une richesse dont vous pourrez profiter toute votre vie. Fixez-vous des objectifs réalistes. Nous n'apprenons pas tous au même rythme. L'important est de vous amuser et de trouver du plaisir dans votre apprentissage de la musique.